



Délégations et Offices parlementaires

Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST)

Fait marquant de la session 2004-2005, l'Office a développé, dans la ligne engagée ces dernières années, l'organisation d'auditions publiques contradictoires tant dans le cadre de l'élaboration de ses rapports que pour assurer le suivi de leurs conclusions et recommandations. Ces auditions permettent à l'Office de développer une remarquable réactivité par rapport à l'actualité et aux interrogations que celle-ci peut susciter chez les parlementaires et dans l'opinion. C'est ainsi qu'à la suite de la catastrophe du tsunami survenu en Asie du Sud-Est fin décembre 2004, une audition publique a eu pour objet de faire le point sur le risque de tsunami sur les côtes françaises. Dans le même esprit, à l'occasion de l'arrivée dans les foyers français de la télévision numérique terrestre, une journée d'auditions a été consacrée à l'impact de la TNT sur la mesure de l'audience audiovisuelle. Enfin, trois grandes journées d'auditions publiques ont donné lieu à des débats ouverts sur les recherches relatives à la gestion des déchets radioactifs, thème toujours central dans le débat public.

Durant la session, l'Office a été saisi de trois nouveaux thèmes d'études :

- les recherches sur le fonctionnement des cellules vivantes,
- les apports des sciences et des technologies au développement durable,
- les nouvelles technologies de l'énergie et la séquestration du dioxyde de carbone : aspects scientifiques et techniques.

Il a poursuivi deux études engagées lors de la précédente session sur :

- les techniques de restauration des œuvres d'art face aux attaques du vieillissement et des pollutions,
- les implications du concept de voiture propre.

Il a en outre adopté quatre rapports sur :

- la place des biotechnologies en France et en Europe,
- l'application de la loi de 1998 sur le renforcement de la sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme,
- l'état d'avancement et les perspectives des recherches sur la gestion des déchets radioactifs,
- le risque épidémique.

A relever : à la suite du renouvellement sénatorial de septembre 2004, l'Office, dont la présidence revient statutairement au Sénat pour trois ans, a procédé à l'élection de son nouveau Bureau. M. Henri Revol, sénateur, a été élu Président tandis que M. Claude Birraux, député, a été élu Premier vice-Président.

DÉPUTÉS MEMBRES DU BUREAU

PREMIER
VICE-PRÉSIDENT
Claude Birraux
(UMP)



VICE-PRÉSIDENTS
Claude Gatignol (UMP)
Pierre Lasbordes (UMP)
Jean-Yves Le Déaut (Soc)

ACTIVITÉ DE L'OFFICE

RÉUNIONS 18 DURÉE 63 h 00
SAISINES 8 ÉTUDES DE FAISABILITÉ 3
RAPPORTS ADOPTÉS 4 ÉTUDES EN COURS 10
PERSONNALITÉS ENTENDUES 117
DONT 4 MEMBRES DU GOUVERNEMENT

Office parlementaire d'évaluation des politiques de santé (OPEPS)

Durant la session, l'Office a concentré ses travaux sur la maladie d'Alzheimer, première cause de dépendance lourde des personnes âgées en France. Dans son rapport, l'OPEPS a identifié les priorités que constituent, outre le soutien à la recherche, l'aide aux familles d'une part et la facilitation d'un diagnostic plus précoce d'autre part.

L'Office a en outre mis en chantier deux nouvelles études pour 2006, la première consacrée à la consommation de médicaments psychotropes, la seconde aux infections nosocomiales. Enfin, il examinera au cours de l'automne 2005 les résultats de l'étude en cours sur la prévention de l'obésité.

DÉPUTÉS MEMBRES DU BUREAU

PREMIER VICE-PRÉSIDENT,
PRÉSIDENT DE LA
COMMISSION DES
AFFAIRES CULTURELLES,
FAMILIALES ET SOCIALES

Jean-Michel Dubernard (UMP)



VICE-PRÉSIDENTS
Jacqueline Fraysse (CR)
Jean-Marie Le Guen (Soc)

RAPPORTEUR DU PROJET DE LOI DE
FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE
POUR L'ASSURANCE MALADIE

M. Jacques Domergue (UMP)

SECRÉTAIRE
Jean Bardet (UMP)

ACTIVITÉ DE L'OFFICE

RÉUNIONS 6 DURÉE 6 h 55
AUDITIONS 3 PERSONNALITÉS
RAPPORT 1

Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes

En matière législative, la Délégation est intervenue de manière décisive sur deux textes. Lors des débats relatifs à la création de la Haute autorité de lutte contre les discriminations, elle a obtenu que les injures et diffamations à caractère sexiste soient réprimées à l'égal de celles à caractère homophobe, ce que ne prévoyait pas le projet de loi initial. Par la suite, lors de l'examen du projet de loi relatif à l'égalité salariale, elle a vu les amendements déposés par sa Présidente Marie-Jo Zimmermann tendant à une meilleure représentation des femmes dans les instances professionnelles et à une réduction plus effective des écarts salariaux repris et votés en séance publique.

En matière de contrôle, les travaux de la Délégation ont été dominés par l'étude conduite sur le travail à temps partiel. Les femmes représentent en effet 80% des travailleurs à

temps partiel et constituent donc les premières victimes des phénomènes de pauvreté, voire d'exclusion, parfois induits par ce type de contrats de travail. Les propositions émises par la Délégation visant à améliorer la protection sociale des travailleurs à temps partiel, notamment en matière de retraite, ont soulevé un intérêt qui a conduit le Gouvernement à annoncer l'organisation d'une conférence spécialement consacrée à ce sujet.

Consciente de l'écho rencontré dans l'opinion par ce type de réflexion, la Délégation a mis en chantier deux nouvelles études pour la session 2005-2006 : la première sur le thème des femmes issues de l'immigration, la seconde sur l'accès effectif des femmes à l'IVG à la suite de la loi du 4 juillet 2001 définissant les règles en matière de contraception.

Délégation à l'aménagement et au développement durable du territoire

La Délégation a entamé la session en livrant dès octobre sa réflexion, très attendue, sur l'avenir des contrats de plan Etat-régions. Loin de remettre en cause la légitimité de ceux-ci, la Délégation a pu mettre en lumière la nécessité de rendre à ces outils d'aménagement du territoire une vraie lisibilité, en les recentrant notamment sur un nombre plus serré de projets structurants.

Un second rapport de la Délégation, rendu public en avril, a permis de passer au crible les instruments de la politique de « développement durable » mis en place par l'exécutif. Insistant sur la pertinence du concept appliqué à l'aménagement du territoire, la Délégation s'est

prononcée pour l'accroissement de l'effort de formation et d'information, a demandé le développement d'un système d'indicateurs de situation et d'action et a souligné le gain d'efficacité qui résulterait d'un rattachement de la « délégation interministérielle au développement durable » aux services du Premier ministre voire, à terme, de sa fusion avec la DATAR.

Par ailleurs, la Délégation a, par le biais de communications régulières, veillé à actualiser les résultats des différentes études réalisées lors des précédentes sessions, ainsi sur la gestion des déchets, l'eau ou encore l'internet à haut débit.

MEMBRES DU BUREAU

PRÉSIDENTE
**Marie-Jo
Zimmermann**
(UMP)



VICE-PRÉSIDENTS
Danielle Bousquet (Soc)
Anne-Marie Comparini (UDF)
Édouard Courtial (UMP)
Geneviève Levy (UMP)

SECRÉTAIRES
Brigitte Barèges (UMP)
Muguette Jacquaint (CR)

ACTIVITÉ DE LA DÉLÉGATION

RÉUNIONS 30 DURÉE 50 h 25
AUDITIONS 51 PERSONNALITÉS
RAPPORTS D'INFORMATION 2

